LE JOURNALISME FACE AU SEXISME





SOMMAIRE

	AVANT-PROPOS	3
	NOTE MÉTHODOLOGIQUE	4
1	LES ZONES À RISQUES 1.1. Le terrain	5
	1.2. Le Web	9
	1.3. Les rédactions	11
	QUI SONT LES JOURNALISTES EN PREMIÈRE LIGNE ?	15
2	2.1. Les spécialistes des droits des femmes	15
	2.2. Les spécialistes du sport et de la politique	18
	2.3. Les facteurs aggravants	20
2	LES CONSÉQUENCES SUR L'INFORMATION	23
J	3.1. Du trauma au silence	23
	3.2. L'impact sur le pluralisme	26
	3.3. Vers l'évolution des mentalités et des contenus journalistiques	27
	Pays considérés dangereux et très dangereux	
	pour les femmes journalistes	30
	Pays où les femmes journalistes doivent	
	s'adapter à des contraintes particulières	30
	Statistiques complémentaires issues de l'enquête RSF	31
	Extraits de témoignages recueillis lors de l'enquête RSF	32
4	RECOMMANDATIONS RSF	33

AVANT-PROPOS

Christophe Deloire Secrétaire général de Reporters sans frontières



Les risques du métier sont déjà tellement nombreux pour les journalistes dans les zones de guerre, et de plus en plus dans les pays en paix. D'année en année, les risques sont même accrus pour le journalisme lui-même. Lors de la publication de notre dernier Classement mondial de la liberté de la presse, nous démontrions que la décennie qui commence sera décisive pour cette fonction sociale.

A l'échelle planétaire, les évolutions politiques sont inquiétantes (montée en puissance des régimes despotiques, affaiblissement des démocraties). Le chaos informationnel, favorisé par les réseaux sociaux, place le journalisme dans une situation impossible face à la concurrence déloyale et absurde de la propagande d'Etat, des contenus sponsorisés et des rumeurs.

Nous avons donc l'impérieuse obligation de défendre le journalisme de toutes nos forces, face à tous les dangers qui le menacent, et les agressions et intimidations sexistes et sexuelles sont de ceux-là. Il est inconcevable que les femmes journalistes subissent des risques à la puissance deux et qu'elles aient à se défendre sur un front supplémentaire, un front d'ailleurs multiple puisqu'il se situe à l'extérieur des rédactions mais aussi, parfois, à l'intérieur.

En 2018, Reporters sans frontières (RSF) publiait un rapport intitulé « Droits des femmes : enquêtes interdites », dans lequel l'organisation mettait en lumière les difficultés des journalistes - hommes ou femmes - enquêtant sur les droits des femmes. Nous mettions sur la table des recommandations très claires pour que les deux moitiés de l'humanité aient partout droit à un traitement médiatique équitable, sans quoi on ne saurait parler de liberté journalistique et de pluralisme.

Trois ans plus tard, cette nouvelle enquête de RSF, « Le journalisme face au sexisme », dévoile que le double risque auquel sont confrontées de nombreuses femmes journalistes est une réalité trop répandue, non seulement sur les terrains de reportage classiques comme sur les nouveaux terrains virtuels, sur internet, mais aussi là où elles devraient être à l'abri, dans leur rédaction.

Par sexisme, RSF entend toutes les formes de violences sexistes et sexuelles : discriminations, insultes, harcèlement sexuel, attouchements, agressions verbales et physiques à caractère sexuel, menaces de viol, voire viol. Ces phénomènes ont des conséquences néfastes sur le pluralisme de l'information.

Notre enquête est fondée notamment sur l'analyse des réponses à un questionnaire envoyé à l'ensemble de nos correspondants dans 130 pays. Selon 85 % des répondants l'impunité règne, les faits seraient susceptibles de se reproduire, une autre femme journaliste pourrait être victime du même auteur. Plus des deux tiers des répondants (71 %) ont eu connaissance de discriminations faites aux femmes journalistes du fait de leur genre. Conséquence ? Près de la moitié des répondants (48 %) indiquent : « La journaliste s'autocensure et préfère ne plus aborder certaines questions ». Tout est dit.

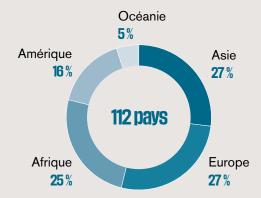
I NOTE MÉTHODOLOGIQUE I



Afin de mieux quantifier certaines tendances pressenties par Reporters sans frontières (RSF), l'organisation, au cours de l'été 2020, a adressé 30 QUESTIONS en trois langues (français, anglais, espagnol) à l'ensemble de ses correspondants dans 130 pays, ainsi qu'à des journalistes spécialisés dans les questions de genre. Sur les 136 réponses reçues entre le 13 juillet et le 6 octobre 2020, 112 ont été considérées comme valides et ont été retenues pour l'analyse des résultats. Ces réponses étant issues de questions à choix multiples (QCM), les résultats sont exprimés en pourcentage de répondants ayant coché cette réponse. Les réponses « autre » n'ont pas donné lieu à une analyse statistique, mais ont été listées et sont partiellement reproduites dans ce rapport.

30 questions en trois langues (français, anglais, espagnol) 112 réponses considérées comme valides

112 pays interrogés répartis sur l'ensemble des continents



Les répondants sont aussi bien des femmes que des hommes en majorité entre 36 et 55 ans



LES ZONES À RISQUES

1.1. LE TERRAIN

La photojournaliste française **Laurence Geai** n'a jamais songé à renoncer à faire du terrain. De la bataille de Mossoul en passant par la Centrafrique, cette photographe couvre de nombreux conflits depuis plus de 10 ans. « Être une femme sur ces terrains, c'est autant un avantage qu'un inconvénient, livre-t-elle d'emblée. Un atout, parce que nous avons un accès formidable à la moitié de l'humanité et que l'on se méfie toujours moins de nous. J'ai même l'impression que mes collègues risquent parfois plus que moi », explique-t-elle. Mais, revers de la médaille : « Régulièrement, sur le terrain, les hommes te touchent et ont des gestes clairement déplacés. » Elle cite l'exemple d'un milicien en Centrafrique, d'un civil en Azerbaïdjan ou encore d'un soldat en Irak. « Il n'y a rien de grave. Ça m'arrive tout le temps. Puis je passe à autre chose. Dans ce métier, nous vivons tellement de moments intenses, ce n'est pas ce à quoi je pense spontanément quand on me demande ce qui m'a traumatisée sur le terrain. »

En fonction du contexte, la photographe décide ou non « de taper un scandale », comme elle dit. « Il faut être stratège. » Puis de citer un exemple : « Une fois, j'ai été prise dans un mouvement de foule en Centrafrique. Des miliciens et des civils commençaient à me toucher les bras, le visage, les cheveux. Ce jour-là, j'ai dû partir. »



Par le passé, certaines consœurs n'en ont pas eu la possibilité. En 2011, au moins deux d'entre elles ont été victimes de viol alors qu'elles couvraient la révolution égyptienne. Le 11 février, **Lara Logan**, envoyée spéciale de la chaîne américaine CBS, a été <u>encerclée par plusieurs centaines d'hommes</u>. La foule lui a arraché ses vêtements et certains l'ont pénétrée digitalement. Quelques mois plus tard, **Caroline Sinz**, de France 3, a elle aussi été <u>agressée par la foule</u> sur cette même place. « *Des gens applaudissaient alors qu'on nous battait*, se souvient-elle. *J'ai vraiment cru que j'allais mourir.* » Les faits se sont déroulés le 24 novembre, veille de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes.



Le viol reste minoritaire. Comme le confirme l'enquête réalisée par RSF, c'est la partie émergée de l'iceberg des violences faites aux femmes journalistes, la plus visible, la plus retentissante, mais fort heureusement ce type d'agression reste rare (7 % des répondants le signalent comme une forme de violence sexiste). Ce que la télévision et les réseaux sociaux ont en revanche contribué à rendre plus visible, c'est la pratique des « baisers forcés ». Aux États-Unis, au Brésil, en Russie et ailleurs, ce type de harcèlement sexuel frappe des professionnelles alors qu'elles couvrent en direct des événements sportifs ou des manifestations. Parmi les cas les plus récents, celui de **Raquel Guillán**, victime d'une bise impromptue alors qu'elle était en direct pour la Radio Télévision des Canaries (RTVC), le 22 février 2020. En Belgique, le 14 mars 2020, alors que l'Europe commence à être touchée de plein fouet par la pandémie de Covid-19, **Evelyne Boone**, de la chaîne VTM, <u>subit le même type d'assaut</u> de la part d'un passant.



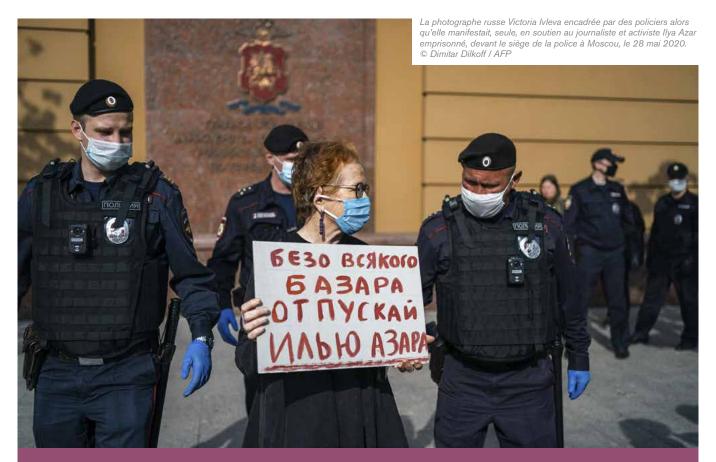
Dans presque tous les cas de harcèlement sexuel ou d'attaques sexuelles contre des femmes journalistes, ce sont les victimes qui sont d'abord blâmées. Le public accepte les conduites répréhensibles sous prétexte que les femmes devraient être contentes et fières d'être harcelées sexuellement, parce que cela veut

dire qu'elles sont sexuellement attirantes. »

Témoignage issu de l'enquête RSF. Pays concerné : Vietnam.

Avant #MeToo, ce type d'agression sexuelle pouvait parfois être associée à de « la drague lourde », à des « blagues potaches ». Les temps changent. Au Liban, les journalistes **Dima Sadek, Layal Saad, Diana Moukalled** et plusieurs autres de leurs consœurs ont récemment ouvertement dénoncé, dans <u>une campagne vidéo</u> de l'organisation non gouvernementale The Arab Foundation for Freedom and Equality, le harcèlement qu'elles subissent, notamment lorsqu'elles sont sur le terrain et couvrent des manifestations. Et elles réaffirment aussi le droit de faire leur métier : « *Aucune femme ne devrait penser qu'abandonner est la solution »*, assure Diana Moukalled.

Cette détermination est d'autant plus nécessaire que ce type de violences continue d'alimenter une forme de discrimination sexiste. Même si les récits des journalistes américaines Jane Cazneau sur le conflit entre les États-Unis et le Mexique en 1846, de Nellie Bly dans les tranchées en 1914, ou de Martha Gellhorn lors de la guerre d'Espagne ou du débarquement en 1944 ont ouvert depuis longtemps la voie aux correspondantes de guerre, même si les femmes journalistes sont aujourd'hui de plus en plus nombreuses à couvrir des conflits, « le terrain » reste trop souvent considéré comme une « affaire d'hommes » ou un endroit où les femmes journalistes ne sont pas en sécurité. C'est encore un prétexte fréquemment utilisé pour ne pas les y envoyer, comme le prouvent les réponses à notre questionnaire. Interrogés sur le type de discrimination dont les femmes journalistes sont victimes dans leur pays, 45 % des répondants citent le refus d'envoyer les collaboratrices femmes sur certains terrains considérés comme « dangereux ».



DES JOURNALISTES VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES EN PRISON

Les femmes journalistes n'échappent pas, comme leur confrères masculins, au risque de se retrouver en prison en raison de leur activité. Elles sont d'ailleurs de plus en plus nombreuses à être jetées derrière les barreaux. Selon le Bilan RSF 2020, sur les 387 journalistes emprisonnés dans le monde, 42 sont des femmes, contre 31 en 2019, soit 35 % de plus. Si ces détenues ne sont pas épargnées par des conditions de détention parfois très dures, certaines risquent en plus de subir des violences sexuelles.

C'est le cas de la reporter multimédia égyptienne **Solafa Magdy**, qui couvre les révoltes sociales, les droits des minorités et des femmes, mais aussi les thématiques liées au harcèlement sexuel dans son pays. Elle est emprisonnée depuis novembre 2019 pour « appartenance à un groupe terroriste » et « diffusion de fausses nouvelles ». Elle affirme avoir subi des fouilles corporelles et été forcée de se dénuder. En août 2020, elle assure aussi avoir été victime d'un examen gynécologique forcé, qui aurait entraîné des saignements abondants alors qu'elle avait subi une intervention chirurgicale en lien avec une tumeur utérine.

La Vietnamienne **Pham Doan Trang**, lauréate du prix RSF de l'Impact en 2019, est en « détention provisoire »

depuis le 6 octobre 2020 pour « propagande contre l'État ». Ses enquêtes ont trait à la défense des droits humains, y compris des femmes, la cause LGBT+, et ont aussi porté sur le massacre de paysans luttant contre l'accaparement de leurs terres par les autorités. Lors d'une précédente arrestation, en 2018, Pham Doan Trang avait subi des actes de torture et des violences sexistes.

En Chine, considérée comme la plus grande prison au monde pour les journalistes, sur les 121 journalistes incarcérés [au moment de la rédaction de ce rapport, nldr], 15 sont des femmes exerçant ce métier. Parmi elles, Mirza Muqeddes, de Xinjiang Education Press, et Hekim Anargul, de Kashgar Uyghur Press, toutes deux arrêtées en 2019 pour leurs liens avec la minorité musulmane ouïghoure. Les informations autour des conditions de détention spécifiques des journalistes restent rares, notamment pour celles qui sont détenues dans le Xinjiang, principal foyer de peuplement de cette ethnie. Mais les raisons de s'alarmer sont nombreuses. Une récente enquête de la BBC a montré que, dans cette région du nord-ouest, des viols sont systématiquement perpétrés contre les femmes ouïghoures détenues dans des camps de « rééducation » et que des stérilisations forcées ont pu avoir lieu.

1.2. LE WEB

En juin 2020, la rédactrice télé australienne **Lily Mayers** a retrouvé avec effroi des dizaines de captures d'écran de son fil Instagram, à l'accès privé, sur un forum public suivi par plus de 81 000 internautes. Sur l'une d'elles, elle pose en bikini, un souvenir de vacances. Sur une autre, elle est entourée d'amis à l'occasion d'un mariage. Des commentaires graveleux sur son physique accompagnaient chacun des posts. « *Mais jamais aucune remarque sur mon travail !*, ironise cette reporter pour la chaîne ABC, aujourd'hui correspondante à Madrid. *Je me suis sentie objectifiée.* » Les comptes de centaines d'autres consœurs, émergentes comme chevronnées, ont été traqués de la sorte. « *Cela se savait que, depuis des années, des*



hommes un peu glauques faisaient des captures d'écran des femmes apparaissant à la télévision. Mais on n'avait pas idée que même nos réseaux sociaux étaient épiés. » Le « détournement à connotation sexuelle de l'image de la journaliste » est pourtant devenu aujourd'hui une des formes d'agressions sexistes les plus courantes et a été signalé par 65 % des répondants au questionnaire RSF.

Une autre victime de ce forum, **Antoinette Lattouf**, de Network 10, une des principales chaînes de télévision australiennes, commente : « *Pour moi, cela ne fait malheureusement que renforcer la nécessité pour les femmes d'être prudentes. Nous devons être extrêmement vigilantes, dans la rue comme en ligne. » Selon notre enquête, internet est même devenu plus dangereux pour les journalistes que « la rue » : c'est désormais en ligne que se produisent le plus de violences sexistes.*



Les agressions sur le Web sont presque aussi diverses que nombreuses. Le <u>Dart Center for Journalism and Trauma</u>, rattaché à l'école de journalisme de l'université Columbia, aux États-Unis, a notamment recensé deux formes de cambriolage virtuel, comme le piratage des comptes et des boîtes mail, ainsi que la divulgation d'informations personnelles. Autre type d'agression courante : l'envoi de menaces et le « trolling », qui consiste à parasiter la présence digitale de la journaliste avec des messages volontairement nuisibles sous chacune de ses interventions.

Le harcèlement peut-être aussi orchestré sous forme de « raid » : des internautes, souvent anonymes, se mettent à plusieurs pour attaquer une même personne. Ces harceleurs peuvent s'activer de façon spontanée, s'entraînant les uns les autres, sans concertation préalable. C'est l'effet boule de neige. La « meute » peut aussi agir d'un commun accord, après avoir vu passer des appels au harcèlement sur des groupes de discussions privés.

En France, le forum Blabla 18/25 ans du site internet <u>jeuxvideos.com</u>, propriété de Webedia, a été à l'origine de nombreux raids, notamment <u>à l'encontre de Nadia Daam</u>, à la suite d'un de ses billets d'humeur pour la radio Europe 1 <u>dénonçant ce forum</u> comme étant un terreau au cyberharcèlement. En représailles, cette

journaliste a reçu <u>un torrent d'insultes</u>, y compris un photomontage de décapitation et des menaces de « *violer son cadavre* ».

A l'image de ce qu'a subi Nadia Daam en 2017, ce qui caractérise aujourd'hui le cyberharcèlement lorsque la cible est une femme journaliste, c'est qu'il s'accompagne presque systématiquement de menaces de viol, d'insultes sexistes et d'une intention de détruire sa réputation.

« Je reçois quotidiennement des menaces de viol et de meurtre, à mon encontre et à celle de ma famille », témoigne la reporter syrienne Yakeen Bido, connue sous le nom de Merna Alhasan. Cette dernière est devenue journaliste par la force des choses. Quand les bombes de Bachar al-Assad ont commencé à pleuvoir sur sa ville, Idlib, au nord-ouest de la Syrie, elle a tenu à raconter ce qu'il se passait du côté des civils. C'est aujourd'hui l'une des rares femmes journalistes à être présentes à la fois sur le terrain et sur les réseaux sociaux. Elle poste régulièrement des informations sur Twitter et Facebook, où elle agrège plusieurs dizaines de milliers d'abonnés. Mais cette visibilité se paie au prix fort : des journalistes proches du gouvernement la prennent régulièrement à partie, et de multiples calomnies, qui vont jusqu'à insinuer qu'elle aurait été tuée par son père, circulent sur les réseaux sociaux pour décrédibiliser son travail.

En Inde, l'éditorialiste et enquêtrice **Rana Ayyub,** en plus de recevoir elle aussi « *quotidiennement des menaces de viols et de mort* » et de subir un déferlement de haine sur les réseaux sociaux, a été victime d'usurpation d'identité. Les faux avatars d'elles qui <u>ont été créés sur Twitter</u> lui faisaient tenir des <u>propos invraisemblables</u> selon lesquels elle soutiendrait des violeurs d'enfants et prendrait la défense des musulmans contre le gouvernement nationaliste hindou.

« L'enjeu central est de détruire la réputation de la journaliste pour qu'elle ne puisse plus travailler », confirme Michelle Ferrier, professeure à l'école de journalisme de l'université de Floride et fondatrice

de <u>l'association TrollBusters</u>, qui soutient les journalistes ciblés par ces attaques. Et pour atteindre cet objectif, les internautes se servent de technologies de plus en plus performantes. Rana Ayyub a également été victime d'un « deepfake » pornographique. Cette technique de superposition de fichiers visuel et audio permet de faire dire et faire faire n'importe quoi à n'importe qui, et contribue à créer des vidéos truquées très réalistes, aux effets dévastateurs. « Si une personne lambda regardait la vidéo sans prêter attention aux détails et ne remarquait pas que les cheveux n'étaient pas bouclés, que le corps n'était pas le mien et voyait juste le visage, elle se dirait : "Oh, c'est Rana Ayyub" », explique l'éditorialiste indienne à Public Radio International (PRI). Quelques heures à peine après avoir publié un article critique sur le parti nationaliste au pouvoir, la journaliste a commencé à recevoir des captures d'écran de cette vidéo pornographique détournée sur ses comptes WhatsApp, Twitter et Facebook. « C'était comme d'être nue face au monde. Je vomissais, je suis allée à l'hôpital, j'ai eu des palpitations pendant deux jours et ma pression sanguine a explosé. Je ne pouvais plus m'arrêter de pleurer. »

Ces violences virtuelles sont d'autant plus perverses qu'elles sont quasi impossibles à contenir. « Comment prouver, quand vous en êtes la cible, que ce n'est pas vous ? Si vous l'assurez, le dark web réplique que c'est parce que vous avez supprimé ce contenu, explique Michelle Ferrier. Nous sommes confrontés à des défis technologiques de plus en plus importants, et il faut travailler avec les plateformes concernées pour lutter contre ce phénomène. »



indienne Rana Ayyub faisant la promotion de son livre auto-édité Gujarat Files in New Delhi, le 27 mai 2016. © Chandan Khanna / AFP

1.3. LES RÉDACTIONS

« On ne peut pas dire que les femmes et les hommes sont égaux au Danemark, ce n'est pas vrai », déclare la présentatrice de l'émission danoise à succès « X Factors » **Sofie Linde**, au cours d'un gala télévisé, fin août 2020. Devant les caméras, tout en s'excusant de « casser le hygge » — <u>l'ambiance cosy à la danoise</u> —, l'animatrice raconte qu'un haut responsable de la télévision publique DR l'avait menacée, il y a 12 ans, de « foutre en l'air [sa] carrière » si elle ne lui faisait pas de fellation. Dans ce pays régulièrement <u>classé dans le peloton de tête des pays</u> où il fait bon vivre en étant femme, les déclarations de cette présentatrice vedette ont provoqué une onde de choc. « Oser parler du sexisme et des violences faites aux femmes était presque considéré comme une remise en cause du sentiment national », a observé <u>pour Le Monde</u> la chercheuse Camilla Møhring Reestorff.



Sofie Linde au Zulu
Comedy Galla 2020.
En dénonçant la question
du harcèlement sexuel dans
les médias, elle a relancé
le mouvement #MeToo au
Danemark.
© Martin Sylvest / Ritzau
Scanpix / Ritzau Scanpix
via AFP

En réaction, <u>une tribune signée par plus de 1 600 femmes</u> travaillant dans les médias a été publiée par le quotidien *Politiken*, un mois plus tard. Le texte décrit ce que ces journalistes ont vécu « à un degré plus ou moins important » au cours de leur carrière : « Remarques inappropriées sur notre apparence ou nos vêtements ; messages scabreux ; comportement physique qui dépasse les bornes ; avertissements sur les hommes à éviter à la fête de Noël. »

Par qui ces violences ont-elles été perpétrées ?*				
		Supérieurs hiérarchiques Autorités (membres du gouvernement, d'institutions étatiques ou de l'armée) Collègues Militants/cadres de partis politiques Anonymes Personnes interviewées Membres de la famille ou proches		

Cette libération de la parole des femmes journalistes au Danemark et, plus généralement, la reconnaissance aujourd'hui que les salles de rédaction ne sont pas des lieux sûrs pour ces dernières - comme le confirme aussi notre enquête - n'aurait peut-être pas été possible sans l'émergence, aux États-Unis, du mouvement #MeToo.



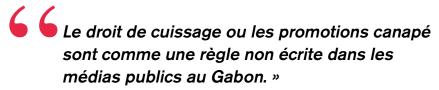
En juillet 2016, **Gretchen Carlson**, l'une des présentatrices phares de Fox News, <u>engage des poursuites</u> <u>pour harcèlement sexuel</u> contre Roger Ailes, alors PDG de la chaîne américaine. Elle dénonce avoir été licenciée après avoir refusé de céder aux avances du patron. **Megyn Kelly**, une autre animatrice, affirme avoir fait l'objet de propositions similaires 10 ans auparavant. Ces révélations coûteront son poste au patron de Fox News, peu de temps avant qu'il ne décède d'une hémorragie cérébrale, en mai 2017. Quelques mois plus tard, le mouvement #MeToo prenait une ampleur inédite sur les réseaux sociaux à la suite d'un tweet de l'actrice américaine Alyssa Milano. Elle reprenait l'appel de la militante afro-américaine Tarana Burke aux femmes à poster ce hashtag (#MoiAussi) si elles avaient déjà été harcelées ou agressées sexuellement.

Ce tweet fera des émules bien au-delà d'Hollywood. Après le monde du cinéma, le mouvement se propage dans le milieu journalistique, et d'abord au Japon, où la réalisatrice **Shiori Ito** impulse, en février 2018, le



mouvement #WeTooJapan (#NousAussiJapon). La journaliste <u>obtiendra gain de cause</u> en décembre 2019. Elle exigeait des réparations après avoir accusé un éminent confrère de la télévision nippone de l'avoir droguée pour la rendre inconsciente et la violer, en 2015.

Le mouvement devient planétaire. Tous les continents connaissent leur #MeToo. Au Bénin, la journaliste de la télévision publique ORTB **Angela Kpeidja** poste, en mai 2020, un message sur sa page Facebook expliquant : « Le harcèlement sexuel en milieu professionnel même à mon âge, a encore droit de cité. (...) Du plus haut vers les plus petits chefs de bas étage que sont les rédacteurs en chef et sous-chefs. Et dire qu'il y a des femmes parmi nous qui se laissent faire. Viol, harcèlement moral et sexuel... J'en ai marre. » Angela Kpeidja a ensuite proposé aux victimes de se rallier sous le hashtag #N'aiepaspeur.



Témoignage issu de l'enquête RSF.

En France, c'est une journaliste résidant à New York, **Sandra Muller,** qui a fait état, elle aussi, de violences sexistes sur les réseaux sociaux en lançant une version francophone du hashtag : #balancetonporc. En septembre 2020, Sandra Muller sera finalement condamnée <u>en première instance, pour diffamation,</u> à payer 15 000 euros de dommages et intérêts. Elle a fait appel. <u>Les tribunaux doivent rendre leur décision le 31 mars 2021</u>. En attendant, la libération de la parole s'est propagée au sein des rédactions françaises.

<u>L'affaire dite de la « Ligue du LOL »</u>, qui a éclaté en France en février 2019, s'inscrit dans ce contexte. Plusieurs journalistes liés à un ancien groupe Facebook baptisé ainsi ont été <u>accusés d'avoir participé au harcèlement</u> de consœurs à coups de propos sexistes et outranciers, au début des années 2010.

Cette affaire a entraîné le <u>licenciement de plusieurs journalistes</u>, notamment au sein du quotidien *Libération* et de l'hebdomadaire *Les Inrocks*. Au moins deux d'entre eux ont contesté leur renvoi. Le premier, qui réclamait plus de 225 000 euros de dommages et intérêts, <u>a été débouté mais a annoncé faire appel.</u> Le second, demandant plus de 350 000 euros, a vu son cas renvoyé <u>vers un juge professionnel</u>. Dans ce sillage, plusieurs rédactions françaises ont révélé avoir lancé des audits internes sur le harcèlement sexuel. Ces investigations ont conduit à des licenciements dans plusieurs rédactions, comme <u>au sein du magazine culturel Télérama</u> ou de *Huffingtonpost.fr*, où trois journalistes ont contribué à un groupe de discussion privé nommé « Radio Bière Foot » incluant une vingtaine de collègues masculins. Ces derniers notaient notamment le physique des femmes de la rédaction. Une de leurs cibles, <u>d'origine asiatique</u>, <u>était surnommée « Pupute »</u> et était associée à l'emoji du dictateur nord-coréen Kim Jong-un. « *C'est devenu un groupe de discussion super genré, mais sur le coup, je n'en avais pas conscience »*, a commenté rétrospectivement l'un des membres à *Libération*.

Dans la foulée, l'association Prenons la une, qui défend une meilleure représentation des femmes et l'égalité professionnelle dans les médias, la page <u>Paye ton journal</u>, qui réunit des témoignages de harcèlement et propos sexistes dans les organes de presse, et le mouvement féministe #NousToutes lancent une enquête, participative sur <u>les comportements misogynes dans les rédactions françaises</u>. Cette enquête baptisée <u>#EntenduALaRédac</u>, révèle <u>l'ampleur du fléau</u>. Les témoignages ont fait part d'incidents dans 270 médias. Parmi les rédactions citées, 208 sont pointées pour des récits de propos à connotation sexuelle ou d'agression sexuelle. Par exemple : « Je ne sais pas si elle va y arriver, il faut des épaules... et c'est une femme. » Ou : « Je vais programmer ton papier demain à 7 heures, comme ça je pourrai me pignoler dans mon lit en t'écoutant. » Tous les types de médias sont concernés : presse locale, nationale, généraliste, spécialisée, mais aussi les écoles de journalisme.

LE RÉVEIL DES RÉDACTIONS INDIENNES FACE AU HARCÈLEMENT



Rituparna Chatterjee est rédactrice en chef adjointe du bureau Asie pour le quotidien britannique The Independant et la représentante de RSF en Inde. Aguerrie aux questions de genre, elle est aussi

engagée dans la lutte contre le harcèlement sexuel des femmes journalistes en Inde.

Vous avez été l'une des instigatrices du hashtag #MeTooIndia et du compte Twitter éponyme, suivi par plus de 55 000 internautes. Pourquoi avoir lancé un tel mouvement ?

Toutes les journalistes en Inde ont expérimenté le harcèlement. C'est même une sorte de mauvaise blague, un « rite de passage » dans le milieu. J'ai arrêté de compter le nombre de fois où j'ai reçu des propositions déplacées de collègues ou de sources. C'est tellement courant. Une fois, en échange de l'accès à un dossier encore sous embargo, un officiel du gouvernement m'a dit, par exemple : « Qu'est-ce que ce tu me donnes en retour ? Tu sais très bien ce que je veux dire. » Le mouvement

#MeToo a permis aux journalistes de réaliser que le harcèlement touche toutes les générations encore aujourd'hui. En 2018, nous avons ouvert un compte Twitter pour relayer des témoignages à ce sujet, dont une grande partie émanent de journalistes. Nous avons partagé des ressources juridiques et psychologiques pour aider.

Quel a été l'impact de ce mouvement?

Les journalistes expérimentées ont réalisé que les jeunes arrivant dans la profession subissent ce qu'elles-mêmes avaient enduré à leurs débuts. À leur époque, il y a 20 ou 30 ans, elles ne l'assimilaient pas encore à des violences. C'était banalisé. Aujourd'hui, les jeunes journalistes se font entendre pour le dénoncer. En conséquence, les rédactions se réveillent et mettent en place des « comités internes pour les plaintes ». Dans la loi, ces structures, auxquelles les femmes peuvent s'adresser pour signaler des faits de harcèlement, doivent exister dans toutes les entreprises de plus de 10 employés. Notre profession reste encore bien trop peu contrôlée. Les rédactions sont organisées de telle manière qu'elles fonctionnent à l'encontre des intérêts des femmes, et des autres castes et minorités de genre.



QUI SONT LES JOURNALISTES EN PREMIÈRE LIGNE ?

2.1. LES SPÉCIALISTES DES DROITS DES FEMMES

Elle s'appelait **Malalai Maiwand** et le 10 décembre 2020, elle a été <u>tuée avec son chauffeur</u> par deux hommes armés, alors qu'elle se rendait sur son lieu de travail, la chaîne de télévision privée Enekaas TV, à Jalalabad, dans l'est de l'Afghanistan. <u>L'attaque a été revendiquée par le groupe État islamique</u>. C'est l'une des deux femmes journalistes tuées en 2020 (sur les <u>50 journalistes tués dans le monde</u> au cours de l'année écoulée). Malalai Maiwand, âgée de 30 ans, était également la représentante à Jalalabad du Centre de protection des journalistes afghanes (<u>Center for the Protection of Afghan Women Journalists</u>, <u>CPAWJ</u>), qui soutient de nombreuses reporters exerçant dans les provinces reculées. La directrice de cet organisme, Farida Nekzad, a décrit son ancienne collaboratrice comme « *un modèle pour de nombreuses journalistes afghanes* ». Non seulement elle était journaliste, mais aussi une femme engagée pour <u>les droits des autres femmes</u>. Cela faisait d'elle une cible de choix pour les groupes radicaux actifs dans le pays.





La couverture des questions liées au droit des femmes « peut s'avérer risquée dans certains pays dès lors que cela implique de bousculer les traditions et de réveiller les consciences soumises à la société machiste », constatait la directrice de l'Observatoire pour l'égalité des sexes en Espagne et professeure de journalisme, Juana Gallego, dans le rapport « Droit des femmes : enquêtes interdites », publié par RSF en mars 2018.

Sur les 942 journalistes tués ces 10 dernières années, 43 sont des femmes, et au moins quatre d'entre elles, Malalai Maiwand comprise, ont payé de leur vie le fait d'avoir notamment travaillé sur la question des femmes. La Mexicaine **Miroslava Breach**, correspondante de *La Jornada* et *Norte de Juarez*, dans l'État du Chihuahua, au Mexique, a été <u>assassinée dans sa voiture le 23 mars 2017</u>, à l'âge de 54 ans. Elle couvrait des sujets liés au crime organisé et les nombreux féminicides commis dans la région de Ciudad Juarez. L'Indienne **Gauri Lankesh**, rédactrice en chef de l'hebdomadaire laïque et féministe *Gauri Lankesh Patrike*, <u>a été tuée le 5 septembre 2017</u> dans le sud de l'Inde, à Bangalore. Elle avait 55 ans et dénonçait régulièrement les entraves faites aux femmes par le système des castes. Elle s'opposait au gouvernement nationaliste hindou, dont elle critiquait la politique sexiste et *le « système de hiérarchie sociale dans lequel les femmes sont considérées comme une seconde classe ». Avant cela, la rédactrice irakienne Nawras Al-Nuaimi, étudiante en journalisme et présentatrice pour al-Mosuliya TV, a été abattue en 2013 par des hommes armés près de chez elle, à Mossoul, à une période où Al-Qaïda était particulièrement présent.*



Quand ce n'est pas la mort, la prison peut être le prix fort à payer pour ces journalistes qui osent s'intéresser au sort de leurs concitoyennes. Sur les 42 femmes journalistes emprisonnées au moment de la publication du dernier Bilan RSF en décembre 2020 (cf. encadré p. 8), au moins deux d'entre elles ont été jetées derrière les barreaux pour avoir travaillé sur la cause des femmes. C'est le cas de la journaliste saoudienne Nouf Abdulaziz al-Jerawi, arrêtée en juin 2018 [avant de bénéficier d'une liberté conditionnelle le 7 février dernier, ndlr] et qui a été torturée, électrifiée et molestée sexuellement pendant sa détention. Elle dénonçait notamment, sur son blog désormais inaccessible, le système de « tutelle masculine ». Celui-ci est imposé aux Saoudiennes tout au long de leur vie, faisant d'elles d'éternelles mineures au regard de la loi, soumises au bon vouloir d'un père, d'un frère ou d'un mari. Arrêtée à la même période, Nassima al-Sada est, elle aussi, toujours derrière les barreaux pour « communication avec des entités étrangères hostiles » et « atteinte à la morale et à l'ordre public ». Elle avait notamment écrit : « Pourquoi un garçon mineur devrait-il être le tuteur d'une femme adulte ? Pourquoi n'y a-t-il pas un âge auquel une femme devient adulte, responsable de ses décisions et de sa vie ? Pourquoi un homme doit-il décider pour elle ? »

Une autre journaliste saoudienne, Eman al-Nafjan, fondatrice du blog Saudiwoman, qui s'est notamment illustrée par son soutien au combat de ses concitoyennes pour obtenir le droit de conduire, avait également été arrêtée, en mai 2018. Elle a finalement été libérée sous caution fin mars 2019. RSF lui a décerné cette même année le prix du Courage pour la liberté de la presse. Mais elle n'a pas pu assister à la cérémonie de remise des prix RSF, car elle est interdite de sortie du royaume. Elle ne peut pas non plus s'exprimer publiquement, tout comme Nouf Abdulaziz Al Jerawi aujourd'hui. Ces libérations sous haute surveillance sont une autre manière de les contraindre au silence.

Le fait que les femmes aient l'habitude d'écrire sur les femmes, le féminisme, mais aussi des sujets sensibles comme les droits humains et des minorités, les expose doublement au risque de cyberharcèlement, qui inclut presque toujours des insultes à caractère sexuel. »

Témoignage issu de l'enquête RSF. Pays concerné : Espagne.



« TRUMP A PORTÉ SUR LE DEVANT DE LA SCÈNE LES QUESTIONS DE GENRE »

La journaliste américaine Nina Martin, cheffe de rubrique pour <u>le site d'investigation Reveal</u>, revient sur son expérience de reporter spécialiste des questions liées aux droits reproductifs et au genre. Alors que Joe Biden vient d'être élu président des États-Unis, elle estime que les années Trump auront durablement impacté sa manière de travailler.

Votre genre a-t-il un impact sur la façon dont vous exercez votre métier ?

Non. Pas besoin d'être une femme pour travailler sur les droits des femmes. Mais en être une apporte de façon indiscutable une perspective particulière. Ce n'est pas un hasard si ce sont des femmes journalistes qui ont conduit les sujets sur #MeToo au New York Times et au Washington Post. Au début de ma carrière, j'ai souvent entendu des hommes journalistes se plaindre du fait qu'ils ne pouvaient pas traiter avec les femmes victimes de violences domestiques et sexuelles. Les reporters masculins ont souvent rejeté les femmes parce qu'elles seraient « hystériques » et donc non crédibles.

Quel est l'exemple qui vous a le plus marqué?

Quand je travaillais sur mon projet pionnier « Lost Mothers », sur la mortalité maternelle aux États-Unis, j'ai souvent retrouvé la même dénégation de la part de médecins hommes. Ils ne pouvaient pas croire que de nombreuses Américaines souffraient de préjudices liés à l'accouchement - et, pire, que le système médical était souvent à blâmer pour cela. Au fil de ma carrière, j'ai toujours pris soin d'inclure des histoires de femmes au cœur

de mes reportages, les faisant intervenir en tant qu'expertes ou comme principaux sujets de recherche. Au lieu d'être découragée par « l'émotivité féminine », j'essaie de comprendre la source de la colère et de la douleur des femmes. C'est quelque chose que de nombreux journalistes hommes ont encore du mal à faire.

Quel bilan professionnel tirez-vous des quatre années de présidence Trump ?

Jusqu'à son élection, de nombreux journalistes ne pouvaient envisager que l'extrême droite puisse gagner son combat de longue haleine pour limiter les droits reproductifs et économiques des femmes. Aujourd'hui, aux États-Unis, les questions de sexe et de genre sont au centre des politiques. Parce que Trump est un misogyne, un agresseur sexuel, un allié des extrémistes anti-féministes et de la droite chrétienne patriarcale, il a porté sur le devant de la scène les questions liées au genre et au sexe. C'est le cas des batailles relatives aux droits reproductifs et de la santé, comme de l'impact démesuré de la pandémie sur les femmes actives.

2.2. LES SPÉCIALISTES DU SPORT ET DE LA POLITIQUE

« Nous voulons travailler en paix. » Cette revendication est celle d'une cinquantaine de journalistes sportives brésiliennes, qui ont lancé le mouvement #DeixaElaTrabalhar (#LaisseLaTravailler) pour dénoncer les baisers forcés de supporters et autres comportements déplacés auxquels elles doivent faire face. « Nous savons qu'être une femme journaliste dans une rédaction très majoritairement masculine a pu, peut encore exposer à des comportements déplacés », ont commenté pour leur part 37 femmes journalistes du quotidien sportif français L'Equipe dans un communiqué de soutien, publié après une série de révélations de cas de harcèlement dans les rédactions. Les journalistes sportives sont minoritaires aussi bien dans les rédactions que sur le terrain, ce qui les rend plus sujettes aux propos ou clichés sexistes.



Des journalistes sportives brésiliennes lancent une campagne contre le harcèlement et la discrimination dans les stades, les salles de presse et les réseaux sociaux.

© Capture d'écran

#DeixaElaTrabalhar

« Au début de ma carrière, il y avait tellement peu de femmes dans ce milieu médiatique que j'ai déjà été confondue avec une serveuse lors de certaines compétitions de football. On m'a demandé à plusieurs reprises : " Est-ce qu'il reste encore de la tarte ? " », a confié pour sa part la journaliste sportive australienne **Jessica Halloran** dans <u>un texte personnel pour l'édition locale de *Vogue*.</u>

En France, c'est <u>un commentateur sportif</u> qui a suscité un véritable tollé en 2018. Interrogé sur internet par une spectatrice qui se demandait « *Pourquoi il n'y a jamais de femmes qui commentent les matchs de football ?* », il répond : « *Un match de foot masculin commenté par une femme ? Je suis contre. (...) Dans une action de folie, elle va monter dans les aigus et ce sera délicat.* » Pour de nombreuses journalistes sportives, ça a été la goutte d'eau en trop. « *Ne cachez pas votre sexisme sous l'excuse fallacieuse du timbre de voix. Les femmes n'ont pas le monopole des aigus* », a notamment <u>réagi sur Twitter</u> **Anne-Laure Bonnet,** présentatrice de BelN Sports, qui a elle-même été la cible de commentaires sexistes.

La journaliste estime toutefois que les mentalités évoluent dans le bon sens. Même s'il n'y aujourd'hui que 10 à 15 % de femmes spécialistes de sport, « on peut commencer à être optimiste puisque ces 10-15 %, ce n'était pas le cas il y a quelques années » commente-t-elle dans un entretien accordé au magazine Terrafemina. Citant l'exemple de consœurs reconnues dans leur travail, comme de l'intérêt croissant, y compris financier, accordé aux équipes féminines, l'Australienne Jessica Halloran conclut également sur une note positive : « En regardant vers l'avenir, tout va de mieux en mieux. Ce n'est pas parfait, mais c'est mieux. Même les stades deviennent de plus en plus adaptés aux femmes. »

C'est peu ou prou le même constat auquel arrivent les journalistes spécialisées en politique, une autre arène traditionnellement masculine. L'adoption de lois sur la parité, en particulier en France, a cessé de faire de la politique un bastion masculin. Mais certains relents misogynes peinent à disparaître. « Aux Quatre-Colonnes, la petite salle où circulent députés et bons mots au cœur de l'Assemblée nationale [française, ndlr], c'est un député qui nous accueille par un sonore : "Ah mais vous faites le tapin, vous attendez le client !" ou un autre qui nous passe la main dans les cheveux en se réjouissant du retour du printemps. Au Sénat, c'est un parlementaire qui déplore que nous portions un col roulé et pas un décolleté. C'est un candidat à la primaire face à une grappe de micros masculins qui décide de nous répondre un jour d'été "parce qu'elle, elle porte une jolie robe". C'est aussi l'étoile montante d'un parti qui insiste pour nous voir le soir, hors des lieux et des horaires du pouvoir. Dans le huis clos d'un bureau de député, c'est un élu dont les avances ne s'arrêteront qu'avec la menace d'une main courante pour harcèlement », énumère un collectif de 40 femmes journalistes politiques dans une tribune publiée en France, en 2015.

Françoise Giroud, grande patronne de presse, avait promu de nombreuses journalistes sur le terrain de la politique. Elle « était alors persuadée que les hommes politiques se dévoileraient plus facilement face à des femmes », rappellent les cosignataires de la tribune. Malheureusement, regrettent les journalistes, « [nous] vivons au quotidien cette ambiguïté, souvent entretenue par les hommes politiques ». Aujourd'hui encore, comme le révèle l'enquête RSF, la moitié des répondants (50 %) indiquent que les violences sexistes faites aux femmes journalistes sont perpétrées par les autorités, des représentants de l'Etat, des responsables politiques ou des personnalités occupant des postes haut placés.

Ces violences sont d'abord verbales. Le mépris et les <u>saillies sexistes</u> de l'ancien président américain Donald Trump à l'égard des femmes journalistes, qu'elles soient reporters ou <u>correspondantes à la Maison-Blanche</u>, ont marqué sa présidence. Le mandat Trump (2017-2021) s'est globalement caractérisé par le retour en force de mentalités archaïques. C'est ainsi que le candidat républicain au poste de gouverneur du Mississippi, Robert Foster, a refusé, en juillet 2019, que la journaliste **Larrison Campbell** ne couvre sa campagne sans la présence d'un collègue masculin, <u>« par respect pour sa femme et la foi chrétienne »</u>, a-t-il expliqué. Bill Waller, un second candidat républicain au même poste, a renchéri peu après, arguant que pour lui aussi, c'était « *du bon sens* ».

Les positions de pouvoir favorisent également le harcèlement sexuel, et plus le harceleur a une position hiérarchique élevée, plus il peut agir de façon décomplexée, avec un sentiment d'impunité. Aux Maldives, **Rae Munavvar,** qui travaille pour *The Edition*, la version anglophone du quotidien *Mihaaru Daily*, a déposé plainte contre le directeur de la communication du bureau de la présidence de la République. « Il m'a fait des avances, m'offrant un traitement de faveur pour moi et la rédaction pour laquelle je travaille comme éditrice, en échange de "passer du temps" avec lui dans un hôtel ou à son appartement au Sri Lanka », a-t-elle résumé. Cet officiel a ensuite suggéré qu'il pourrait faciliter la nomination de son père, ancien procureur, à un poste en ambassade. Le tweet annonçant sa démarche a été massivement relayé. L'agresseur présumé a démissionné de ses fonctions en janvier dernier.

Les journalistes peuvent aussi faire l'objet de harcèlement institutionnel. « Ce sont d'abord des représentants du gouvernement qui vous visent en vous traitant de "fake news", d'"ennemies du peuple" ou de "journaliste lifafa" (journalistes payées, corrompues) », raconte la journaliste pakistanaise **Benazir Shah,** qui travaille pour la chaîne de télévision Geo News, dans <u>une tribune</u> écrite avec une vingtaine de consoeurs. « Après ce harcèlement institutionnel, des comptes Twitter comportant le drapeau du Mouvement du Pakistan pour la justice [le parti au pouvoir, ndlr] ou une photo du Premier ministre Imran Khan vous prennent en chasse et vous bombardent d'insultes » et d'appels au viol.

Au Brésil, c'est aussi au plus haut niveau de l'État que s'est organisé le harcèlement de l'éminente journaliste d'investigation **Patricia Campos Mello**, du quotidien *Folha de São Paulo*. Le président Jair Bolsonaro et ses fils l'ont accusée d'avoir « *soutiré* » des informations en échange de faveurs sexuelles, après la publication d'<u>une enquête</u> sur les fonds privés illégaux utilisés par le président pour financer des campagnes de désinformation et influencer l'électorat brésilien dans le cadre de la dernière élection présidentielle. S'en est suivi une campagne de cyberharcèlement d'une extrême violence, au point que la journaliste a été contrainte de se faire <u>accompagner par un garde du corps</u>.



Le président du Brésil, Jair Bolsonaro. © Luis Alvarenga / Getty Images South America

Des poursuites ont été engagées, y compris contre le chef de l'État en personne. Fin janvier 2021, Patricia Campos Mello a remporté une première victoire en justice: l'un des fils du président Eduardo Bolsonaro, a été <u>condamné pour « atteinte à l'honneur »</u> de la journaliste et à l'indemniser à hauteur de 30,000 reais (4 400 € environ). « *Nous vivons dans un nouveau monde de censure et de harcèlement, confié à des armées de trolls patriotiques et amplifiées par des bots sur Twitter, Facebook, Instagram et WhatsApp »*, a rappelé Patricia Campos Mello à l'occasion d'une remise de prix du <u>Comité pour la protection des</u>

journalistes (CPJ). « Les femmes journalistes sont les principales victimes. Beaucoup plus fréquemment que les collègues masculins, nos parents et nos enfants subissent des intimidations, notre apparence est moquée, nos adresses et numéros de téléphones sont exposés, et nous sommes sujettes à de violentes menaces en ligne et dans la vraie vie. »



2.3. LES FACTEURS AGGRAVANTS

Être femme, journaliste et issue d'une minorité représente un risque accru. Les journalistes lesbiennes, bisexuelles et trans figurent aussi parmi les profils les plus vulnérables aux violences.



Les minorités ciblées par la haine varient selon les contextes géopolitiques. Au Guatemala, le répondant à l'enquête RSF mentionne celles « issues des communautés indigènes ». « Les remarques sont basées sur les ethnies », observe celui du Togo. « Les femmes immigrées, souvent noires et musulmanes », pointe celui de Norvège. Celui des Pays-Bas cite <u>le rapport « Un climat dangereux »</u> des chercheuses Dr Marjolein Odekerken et Laura Das, publié en mai 2019, qui établit qu'environ la moitié des femmes journalistes, en particulier celles qui ont des origines immigrées, ont subi des violences, intimidations ou menaces en rapport avec leur travail.

La Coalition des femmes dans le journalisme (<u>Coalition For Women In Journalism</u>, <u>CFWIJ</u>) a par ailleurs <u>établi</u> que « les femmes racisées sont 34 % plus susceptibles de recevoir des mentions abusives et des tweets problématiques que les femmes blanches ».



Interrogée à ce sujet par la <u>Columbia Journalism Review</u>, la journaliste noire américaine Imani Gandy, employée par le groupe Rewire, explique : « *Je ne connais aucune femme de couleur pouvant laisser sa "MP" accessible* [sa message privée sur les réseaux sociaux, ndlr]. » Suivie par plus de 230 000 personnes sur Twitter, Imani Gandy active les « filtres de qualité » de l'application avant de publier tout article potentiellement viral. Cet outil lui permet de ne recevoir que les commentaires et réponses des comptes auxquels elle est abonnée.

En interne, dans les rédactions, le fait d'être une femme journaliste issue d'une minorité n'est jamais anodin. Dans une tribune pour Business Insider, la journaliste Neha Maqsood, qui se présente comme « pakistano-musulmane » et collabore avec de nombreux titres anglo-saxons, pointe le risque de cantonner les journalistes issues de minorités à certains sujets. « En tant que femme au teint foncé, j'étais obligée de m'assurer que les histoires et les événements jusque-là non couverts puissent être mis en lumière. » Mais elle regrette : « Je continuerai d'écrire sur la race et de couvrir les communautés sous-représentées et leurs histoires, mais je veux aussi que le monde des médias me voit au-delà de ma couleur de peau. (...) Il est temps que nos histoires soient acceptées tant malgré notre couleur de peau que grâce à elle. »

LES DISCRIMINATIONS FAITES AUX MÈRES

Le questionnaire RSF met aussi en évidence que les journalistes qui deviennent mères sont une autre catégorie vulnérable aux violences. Au sein des rédactions, des discriminations sont constatées. « Les contrats ne sont plus signés ou ne sont pas renouvelés lorsqu'elles sont enceintes », précise le répondant du Pérou. En France, la journaliste sportive **Clémentine Sarlat** a révélé, dans un entretien accordé à L'Equipe en avril 2020, avoir subi du harcèlement lorsqu'elle travaillait au service des sports de France Télévisions. Celui-ci se serait amplifié lors de son retour de congé maternité. Des jours de congé lui ont été décomptés alors qu'elle avait négocié des périodes de télétravail avec sa hiérarchie. Ce fut l'élément déclencheur pour qu'elle démissionne : « Je leur ai dit : "Vous ne sanctionnez pas les trois quarts des vieux qui ne viennent jamais au boulot. Moi, je bosse de chez moi, j'ai des preuves et vous me posez des jours dans mon dos ?" J'ai décidé de partir. »



Le fait d'être mère peut aussi décupler la haine dont la journaliste fait l'objet sur internet. La journaliste d'investigation brésilienne Patricia Campos Mello n'a pas été la seule à constater que le cyberharcèlement pouvait rapidement déferler sur ses enfants. En France, la fille de 11 ans de la journaliste Nadia Daam a aussi été menacée de viol. Au Royaume-Uni, **Amy Fenton,** journaliste au quotidien local *The Mail in Barrow*, en Cumbrie, a été contrainte de quitter son domicile en raison de menaces qui la visaient non seulement elle, mais aussi sa fille de 5 ans. En Irlande du Nord, c'est également la famille de la journaliste d'investigation **Patricia Devlin** qui a fait l'objet de ce type d'agression, notamment sur les réseaux sociaux. Parmi les menaces figurait celle de violer le bébé qu'elle venait d'avoir.

Quel que soit le statut de la journaliste - pigiste, salariée, stagiaire - et le type de contrat sous lequel elle travaille - contrat à durée déterminée (CDD) ou indéterminée (CDI) -, toutes les journalistes se révèlent globalement vulnérables. Les résultats du questionnaire RSF montrent que toutes les catégories de contrats et de statuts sont concernées à part égale. Être salariée avec un contrat à durée indéterminée ne protège pas une journaliste de potentielles violences sexuelles. En revanche, plus une journaliste occupe une position précaire, moins elle aura d'amplitude pour faire entendre sa voix et être défendue.



AROOJ IQBAL, TUÉE POUR AVOIR VOULU FONDER UN JOURNAL

Elle voulait être la première journaliste pakistanaise à créer son propre journal. Elle n'en aura pas eu le temps : **Arooj Iqbal** est la première femme de l'histoire du Pakistan à avoir été tuée pour avoir exercé son travail de journaliste.

Quelques heures avant la sortie du premier numéro de *Choice,* la publication locale qu'elle venait de fonder, la dépouille de cette femme de 27 ans a été retrouvée, le 25 novembre 2019, dans une rue de Lahore, mégapole de l'est du pays. Le principal suspect est son ex-mari, lui-même journaliste, propriétaire d'un journal local spécialisé dans les faits divers.

« Il voulait qu'elle abandonne l'idée de lancer son propre journal », explique le frère de la victime, Yasir Iqbal. Interrogé par RSF, il a confirmé que la journaliste avait récemment porté plainte à la suite des menaces de mort proférées par son ex-époux, lequel exigeait d'elle qu'elle renonce à sa carrière de reporter.

Selon <u>un rapport</u> publié en 2018 par le partenaire de RSF au Pakistan, Freedom Network, la part des femmes journalistes au sein de la profession ne dépasserait pas 5 %. Entre autres difficultés, elles doivent faire face à de nombreuses discriminations : salaires plus faibles, cantonnement aux sujets dits « féminins », harcèlement moral ou sexuel, pressions familiales pour les dissuader de travailler dans un milieu dominé par les hommes...

« L'assassinat sauvage d'Arooj Iqbal est symptomatique de la grande insécurité dans laquelle les femmes journalistes doivent travailler au Pakistan, relève le responsable du bureau Asie-pacifique de RSF, Daniel Bastard. Dépendance auprès de leurs supérieurs masculins, mépris, menaces, violences... C'est pour elles un combat quotidien. »



3 LES CONSÉQUENCES SUR L'INFORMATION

3.1. DU TRAUMA AU SILENCE

Personne ne sort indemne des violences sexistes. Des séquelles peuvent surgir à retardement : c'est le risque de choc post-traumatique. Cet état se manifeste sous forme de troubles du sommeil ou de l'attention, d'une dérégulation émotionnelle, mais aussi par des « migraines, maux de ventre, grosses angoisses », énumère la journaliste française **Anaïs Condomines**, co-autrice de l'ouvrage *Cyberharcèlement - Bien plus qu'un mal virtuel.* « *Ton espace mental est saturé*, reprend-elle. *Impossible de se concentrer pour travailler. Les conséquences sont très concrètes.* »



Anaïs Condomines a subi plusieurs raids pour des articles traitant de féminisme ou d'immigration. La première fois, c'était en 2017, à la suite d'une enquête démontrant qu'un forum du site jeuxvideos.com était à l'origine de nombreux raids machistes. « L'ironie a voulu que je le sois, moi aussi, en retour. Une belle preuve



des informations que je partageais dans l'article. » Pendant plusieurs jours d'affilée, elle reçoit insultes et menaces de mort. Des photos de son compagnon de l'époque ont circulé, affirmant que c'était un violeur d'enfant. « J'ai eu la chance que ça n'aille pas plus loin », estime Anaïs Condomines. Puis de conclure : « Sur des personnes présentant des fragilités, cela peut contribuer à entraîner un burn out et une dépression. »

Les victimes de harcèlement et de cyberharcèlement, comme Anaïs Condomines, expliquent se sentir « très seules ». Une autre journaliste française, **Julie Hainaut**, ciblée par des militants d'extrême droite depuis trois ans à la suite d'une chronique sur un bar vantant l'esprit colonial, diagnostique : « Le cyberharcèlement est en lui-même traumatisant. Mais ce qui est au moins tout aussi impactant, c'est tout ce qui vient autour : la surdité étatique et judiciaire, le non-soutien et le silence de la rédaction en chef, et les gens qui, tout autour, te blâment d'être victime. Les discours expliquant qu'il faut simplement éteindre son ordinateur ou que "ce ne sont que des insultes et menaces" m'inquiètent. Cela banalise la haine. (...) Ces discours, en plus d'être inquiétants, sont extrêmement jugeants ». La journaliste se sent d'autant plus seule que l'un de ses harceleurs, après avoir été condamné à six mois de prison en première instance, a été relaxé, en décembre 2020, lors de son procès en appel pour vice de forme.

Les conséquences de ces pressions et des traumatismes subis par les journalistes ont été mesurées dès 2016 par une étude de l'Association of Media Women in Kenya (AMIK) et Article 19 intitulée « Women Journalist's Digital Security » : la violence en ligne « vise la plupart du temps à provoquer de l'autocensure et à décourager les femmes journalistes à écrire ou couvrir les sujets pour lesquels elles risquent d'être la cible d'abus », constatent les auteurs. En Inde, Rana Ayyub, journaliste cyberharcelée depuis plusieurs années (cf. p. 10) confirme ce phénomène d'autocensure induit dans un texte publié par le Huffington Post : « Depuis le jour où la vidéo a été publiée, je ne suis plus la même. Moi qui n'hésitais pas à donner mon avis, je redouble aujourd'hui de prudence sur internet, quitte à me censurer plus que de raison. » En France, Anaïs Condomines reconnaît aussi être désormais confrontée au dilemme suivant : « Il y a une balance risques/bénéfices. Ce tweet qui va me permettre de donner mon avis, défendre une cause, vaut-il vraiment le coût d'être posté ? Est-ce que j'ai envie, ensuite, de recevoir une centaine d'insultes, de passer une mauvaise soirée ou plusieurs jours d'enfer ? »

Quelles répercussions professionnelles ont/ont eu ces violences sur les femmes victimes ?* 48 % Autocensure 37 % Baisse de motivation 22 % Fermeture des comptes sur les réseaux sociaux ou/et journaliste privée de ses réseaux professionnels 21 % Démission/pas souhaité renouveler son contrat 21 % Fin de sa spécialité 13 % Licenciement/contrat non renouvelé

Si l'autocensure est visiblement la conséquence la plus fréquente - pour près de la moitié des répondants de l'enquête réalisée par RSF -, elle n'est pas la plus radicale. L'étude « Women Journalist's Digital Security » signale également que « le harcèlement numérique conduit les femmes à se retirer de l'usage d'internet et, dans de nombreux cas, à cesser de travailler pour un temps ». Ce constat se retrouve dans les résultats de notre questionnaire : la fermeture des comptes sur les réseaux sociaux et/ou le fait que la journaliste se retrouve privée de ses réseaux professionnels est citée à hauteur de 22 % comme une des conséquences du harcèlement. Un nombre similaire de répondants signalent qu'à leur connaissance, des femmes journalistes ont quitté leur travail à cause des violences sexistes et sexuelles qu'elles ont subies dans le cadre de leur travail.

« Quand j'ai commencé, je voyais beaucoup d'autres jeunes femmes, observe la photojournaliste roumaine Andreea Campeanu, basée au Soudan du Sud. Mais avec le temps, nous sommes poussées vers la sortie. » Elle explique cette désaffection notamment par un contexte de harcèlement lancinant dont elle a, ellemême, fait l'objet : « L'administrateur d'un compound [camp humanitaire sécurisé, ndlr] m'envoyait des SMS explicites la nuit. Je ne répondais pas, mais j'étais obligée d'échanger avec lui chaque jour pour négocier diverses autorisations. Ce n'est pas quelque chose dont il est possible de se plaindre, car cela risquerait de me fermer des portes. Donc je prends sur moi, mais c'est fatigant. »

Parfois, ce sont les médias qui contribuent eux-mêmes à une mise à l'écart de leurs journalistes victimes d'agressions. Après avoir été violée en Egypte (cf. p. 6), la journaliste française Caroline Sinz a été confrontée au doute de son milieu professionnel et au silence de sa direction qui ne voulait « surtout pas que je dise que c'était un viol, c'était tabou » et qui s'est retrouvée « interdite » de repartir en reportage à l'étranger. Une mesure que la reporter aguerrie a très mal vécue et qui l'a poussée à demander un changement d'affectation. « Ça a été terminé pour moi. Pour guérir, il m'a fallu faire le deuil d'un travail effectué pendant des années. Je suis repartie de zéro. »

Les pressions qui poussent les femmes journalistes « vers la sortie » peuvent aussi redoubler lorsque les violences se produisent dans des sociétés traditionnellement conservatrices. La représentante de RSF en Inde (cf. encadré p. 14), Rituparna Chatterjee, rappelle l'impact de l'entourage familial : « Si une victime de harcèlement s'en ouvre à ses parents ou à sa famille élargie, elle peut être incitée à quitter son emploi, sous le prétexte que ce n'est pas un lieu sûr pour elle. » Les pressions pour mettre un terme à leur carrière seront d'autant plus fortes que « les parents ont souvent peur qu'une femme qui choisit d'être journaliste ne sera pas un bon parti sur le "marché du mariage", parce qu'elle aurait la réputation d'être quelqu'un d'intrépide, aux opinions trop arrêtées. Et face aux pressions de leur belle-famille et de leur mari, beaucoup de femmes abandonnent le métier après leur mariage ».

Au Pakistan, la journaliste de la chaîne Aah News Tv **Asma Shirazi,** <u>lauréate du prix Peter Mackler 2014</u>, <u>fait le même constat</u> : « *Mes proches n'osent plus me suivre sur les réseaux sociaux pour ne pas avoir à subir les propos injurieux que les trolls m'infligent pour me faire taire. Même ma mère m'a demandé de quitter le journalisme.* »

3.2. L'IMPACT SUR LE PLURALISME

Alors que des pourparlers de paix ont commencé en septembre 2020 entre le gouvernement afghan et les Talibans, la directrice du Centre de protection des journalistes afghanes (CPAWJ), Farida Nekzadne, cache pas son inquiétude sur l'évolution de ces négociations : « Les femmes comme la liberté de la presse ne sont pas assez prises en compte. » Elle n'oublie pas non plus que « les Talibans ont toujours dit qu'ils n'autorisaient pas les femmes à travailler, particulièrement à la télévision ». Or « supprimer les femmes journalistes revient à imposer le silence à toutes les autres, résume la responsable du CPAWJ. En Afghanistan, les hommes pensent à travers leur regard d'homme. Ils ne veulent pas prêter attention aux problématiques qui nous concernent. Une rédaction sans femmes, c'est l'assurance que de nombreux sujets ne seront jamais couverts. »

La représentante de RSF en Inde, Rituparna Chatterjee, insiste également sur la nécessité, pour les femmes journalistes, d'être mieux représentées dans les rédactions : « Plus il y a de femmes au sein d'une rédaction, plus les choses qui impactent intimement les femmes, comme les politiques du corps, sont plus facilement traitées. Mais employer des femmes ne suffit pas. Il faut aussi plus de diversité aux postes à responsabilité. Sans femmes au plus haut niveau des rédactions, ces problèmes deviennent invisibles. »

L'absence de pluralité de regards dans les rédactions a de lourdes conséquences éditoriales, notamment sur la représentation des femmes dans les contenus proposés au public. Dans son livre <u>Femmes et médias</u>. <u>Une image partiale et partielle</u>, la journaliste française Clara Bamberger met en évidence, chiffres à l'appui, le fait que la presse consacre nettement moins d'articles aux femmes qu'aux hommes, que la télévision et la radio font s'exprimer davantage les hommes que les femmes, et que les médias d'information offrent une représentation biaisée des femmes et passent quasiment sous silence les inégalités hommes/femmes.

Depuis cette étude réalisée en 2012, la tendance à la féminisation de la profession s'est confirmée partout dans le monde, mais les inégalités continuent de se refléter dans les contenus éditoriaux et les organigrammes des médias. Un rapport intitulé « Place des femmes dans les médias en temps de crise », remis en septembre 2020 à la ministre française de la Culture, confirme que les journaux consacrent une place prédominante aux personnalités hommes dans leurs contenus (83,4 % des personnes apparaissant à la une sont des hommes et ceux-ci signent 74,4 % des tribunes), et que la parité n'est toujours pas atteinte dans les entreprises médiatiques. Or cette inégalité alimente la persistance de stéréotypes sexistes ou genrés véhiculés par les médias, qui ont eux-même un fort impact sur l'imaginaire collectif, influençant la perception des femmes, y compris par elles-mêmes.

LE SEXISME DANS LES MÉDIAS

Le sexisme ordinaire qui sévit encore dans de nombreuses rédactions à travers le monde continue d'impacter la place des femmes dans les médias et leur représentativité.

« Les femmes sont nettement plus nombreuses que les hommes dans les écoles de journalisme. Elles sont aussi en léger surnombre lorsqu'elles entrent dans la profession. Mais aujourd'hui encore, elles sont relativement peu nombreuses à accéder à des postes supérieurs, et le fossé entre les salaires des hommes et des femmes reste conséquent », résumait dans l'ouvrage Women and Journalism la journaliste et enseignante Suzanne Franks, dès 2013. Le Reuters Institute for the Study of Journalism, rattaché à l'université d'Oxford, a étudié en 2020 dans le détail ce phénomène, souvent qualifié de « plafond de verre ». Les registres des employés de 200 entreprises de presse dans 10 pays - dont l'Afrique du Sud, les États-Unis, le Mexique, le Japon, l'Allemagne, etc. ont été passés au peigne fin. Il en ressort que 77 % des rédacteurs en chef les plus en vue sont des hommes. Les

femmes représentent pourtant 40 % des journalistes dans ces pays.

« J'ai toujours essayé de faire abstraction de la question de mon genre », a déclaré à RSF la célèbre journaliste de télévision indienne **Barkha Dutt.** Mais lorsque cette collaboratrice régulière du Washington Post dresse le bilan de sa carrière, le constat est amer : « Après 22 ans, voilà ce que j'ai appris : j'ai dû travailler deux fois plus dur que mes collègues hommes pour arriver au même stade, et j'ai dû me battre pour pouvoir couvrir certains sujets - en particulier les conflits armés. »

L'épidémie de Covid-19 est venue aggraver les discriminations existantes. En Afghanistan, selon la directrice du CPWAJ, Farida Nekzad, les femmes sont les premières victimes de la baisse des ventes et des revenus publicitaires provoquée par la crise sanitaire. « Les médias licencient en priorité les femmes. Environ 20 % d'entre elles ont perdu leur travail. »

3.3. VERS L'ÉVOLUTION DES MENTALITÉS ET DES CONTENUS JOURNALISTIQUES

En août 2017, la reporter suédoise indépendante **Kim Wall** est tuée par l'homme qu'elle était venue interviewer. Son meurtrier avait conçu le plus grand sous-marin artisanal au monde, et c'est à son bord qu'elle a été assassinée. En réaction à ce meurtre, et dans le contexte de #MeToo, le Dart Center for Journalism and Trauma a mis en ligne <u>une série de recommandations</u> pour renforcer la sécurité des femmes reporters. Azmat Khan, contributrice pour le *New York Times Magazine*, Alexis Okeowo, du *New Yorker*, et sept autres journalistes chevronnées <u>partagent leur expérience dans une vidéo</u>. « *S'il y a quelque chose qui perturbe votre radar interne, écoutez-le* », insiste la correspondante internationale en chef pour la chaîne CNN, Christiane Amanpour.

Leurs conseils, à adopter selon les contextes, sont condensés dans un article intitulé « Maintenir des distances avec ses sources, collègues et supérieurs » (« Maintaining Boundaries with Sources, Colleagues & Supervisors »).

Hendrik Hinzel, un confrère et ami de Kim Wall, la prend en photo sur un mur affichant les journalistes tués en 2017 lors d'une commémoration au Newseum de Washington, aux Etats-Unis, le 4 juin 2018.

Ces réseaux de sororité entre femmes journalistes sont en plein essor. La répondante au questionnaire RSF en Ukraine signale : « Nous avons des groupes de conversation privée sur Facebook, où nous discutons de ces histoires et où nous nous apportons un soutien mutuel. » Au Brésil, Natalia Viana, la cofondatrice de l'Agência Pública, qui fait régulièrement l'objet d'agressions virtuelles venant de l'entourage du président brésilien, explique avoir « adopté une série de mesures » pour se protéger et cherche à renforcer une forme d'entraide mutuelle : « Nous suivons des protocoles pour les reportages de terrain. Mais face au lynchage virtuel, cela reste très dur [pour un individu] de résister. Donc nous sommes en pourparlers pour former des réseaux de soutien avec d'autres journalistes. » En France, l'association Prenons la une a justement

lancé, le 25 novembre 2020, <u>une plateforme de soutien aux journalistes victimes de violences sexistes et sexuelles</u> au travail, pour « *écouter, informer et orienter* » les journalistes concernées.

Parallèlement, des collectifs de journalistes, d'associations et d'ONG soutenant financièrement les enquêtes relatives aux droits des femmes se développent. C'est le cas de <u>The Fuller Project</u>, qui fonctionne comme une rédaction fédérant des enquêtrices et reporters indépendantes travaillant sur les questions environnementales, la santé, les droits humains, etc. Ce projet à but non lucratif a contribué à faire publier une enquête sur <u>le rôle des femmes dans les réseaux de drogue au Kenya</u> pour le *Time*, une autre sur <u>les abus auxquels sont confrontées les exilées vénézuéliennes</u> pour CNN, ou un article sur <u>la place des femmes au Pentagon</u> pour *Foreign Policy*. De son côté, l'<u>International Women's Media Foundation (IWMF)</u> propose également <u>des bourses et des stages de défense</u> pour des reportages en terrain hostile ou pour la sécurité en ligne des femmes journalistes.



Au sein même des rédactions, si les résultats collectés lors de l'enquête RSF montrent qu'elles peinent encore à apporter une réponse satisfaisante et globale aux violences sexistes, les médias commencent à multiplier les initiatives pour répondre à cet enjeu majeur. Près de 10 % des répondants indiquent qu'une charte ou un code de bonne conduite ont été instaurés au sein de la rédaction à la suite d'un signalement de violence sexiste. Un même ratio signale que des formations dédiées à la lutte contre les violences ont été proposées aux journalistes. C'est ainsi que le service public France Télévisions a mis en place, pour tous les collaborateurs de la direction des sports, des formations obligatoires sur la prévention des comportements inappropriés en entreprise, à la suite du témoignage de la journaliste française Clémentine Sarlat sur des faits de harcèlement moral et de sexisme (cf. p. 21). La direction avait par ailleurs immédiatement diligenté une enquête interne qui a conduit au licenciement de trois journalistes et au blâme d'un quatrième collaborateur.

Autre initiative récente : pour ne plus passer à côté d'enquêtes importantes sur les droits des femmes, mais aussi éviter de reproduire, parfois par maladresse, des stéréotypes sexistes, des postes de « responsable éditoriale aux questions de genre » (« gender editor ») commencent à voir le jour dans certaines rédactions. Le premier a été créé par le *New York Times*, aux États-Unis, en 2017. En Espagne, Ana Requena Aguilar occupe cette fonction pour le journal en ligne *El Diario*. En France, Lénaïg Bredoux la remplit à *Mediapart*.

L'Agence France-Presse (AFP) a également pris les devants. Deux journalistes du service des informations générales, Pauline Talagrand et Aurelia End, ont été chargées par l'ancienne directrice de l'information, Michèle Léridon, de rédiger un rapport sur la place des femmes dans les contenus de l'Agence, mais aussi

au sein de la rédaction. « On se remet beaucoup en question à l'AFP, toujours dans l'optique de faire du meilleur journalisme », résume Pauline Talagrand, adjointe à la rédaction en chef du service investigation numérique.

Le manuel de l'agencier - « la bible de tous ceux qui travaillent à l'Agence », explique Pauline Talagrand - a ainsi été actualisé pour inclure de nouveaux chapitres sur la façon dont certains titres et fonctions doivent être féminisés, pour inciter à la diversification des sources et ne pas toujours interroger des experts masculins ou encore éviter de décrire de façon inadéquate le physique et les tenues des femmes.

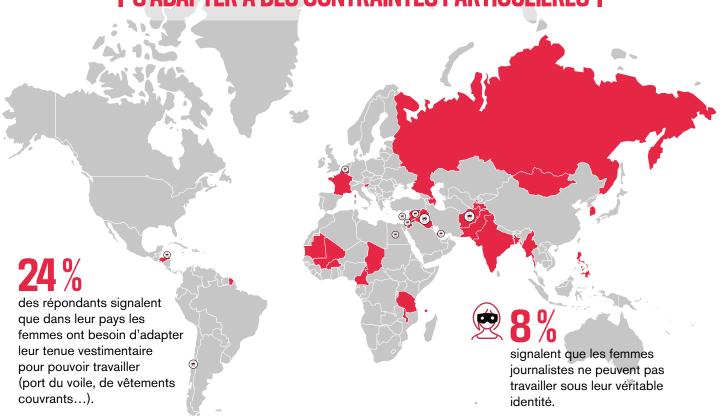
Un volet sur la prévention des violences faites aux femmes journalistes y a été intégré. Pauline Talagrand reprend : « On s'est rendu compte que beaucoup de femmes n'en avaient jamais parlé. À titre personnel, j'ai pu croire par le passé que des remarques misogynes faisaient partie du job. Ça crée pourtant un mauvais climat de travail. » En interne, plusieurs personnes ressources, au sein des équipes éditoriales, mais aussi des services administratifs et commerciaux, ont été nommées pour pouvoir être saisies en cas de harcèlement. « Nous avons aussi une médecin du travail formée à ces problématiques, ainsi qu'aux risques de stress post-traumatiques. C'est important que la hiérarchie se positionne clairement dans ce sens. », ajoute Pauline Talagrand, qui conclut : « L'objectif, c'est de donner des clés aux jeunes journalistes, pour leur dire que si ça leur arrive un jour, nous serons là pour les soutenir. »



PAYS CONSIDÉRÉS DANGEREUX ET TRÈS DANGEREUX POUR LES FEMMES JOURNALISTES



PAYS OÙ LES FEMMES JOURNALISTES DOIVENT S'ADAPTER À DES CONTRAINTES PARTICULIÈRES



STATISTIQUES COMPLÉMENTAIRES | ISSUES DE L'ENQUÊTE RSF

% des répondants ont coché

QUESTION

Les femmes journalistes touchées par ces violences ont-elles porté plainte ?*



ont précisé que les femmes journalistes concernées ont porté plainte devant la police contre 35 % qui n'ont pas porté plainte.

QUESTION

Pourquoi la journaliste n'a-t-elle pas porté plainte pour dénoncer ces violences ?*

47 %
La journaliste a jugé que sa plainte n'aboutirait pas

- **46** % La journaliste, par honte, pour oublier plus vite, a préféré garder le silence.
- **37** % La journaliste a craint des représailles professionnelles.
- **34** % La journaliste a craint des représailles personnelles.
- **27** % La journaliste a minimisé les violences subies.

QUESTION

La révélation des violences subies a-t-elle donné lieu à des mesures au sein de la rédaction ?*



NON 61%

QUESTION

Lorsqu'il y a eu un dépôt de plainte, quelles ont été les suites?*

43%

La plainte a été enregistrée mais classée sans suite

- 14 % La police a refusé d'enregistrer la plainte.
- **14** % Un procès a eu lieu mais n'a pas abouti à des sanctions correspondant à la nature des faits.
- **11 %** Un procès a eu lieu et l'auteur des violences a été condamné.
- 10 % Un procès va avoir lieu.

QUESTION

Avez-vous le sentiment que l'impunité règne et que les faits pourraient se reproduire, qu'une autre femme journaliste pourrait être victime du même auteur

(personne physique ou corps constitué de type police, armée) ?*





EXTRAITS DE TÉMOIGNAGES RECUEILLIS LORS DE L'ENQUÊTE RSF

POLOGNE

Les femmes sont aujourd'hui encore traitées différemment des hommes sur leur lieu de travail. Les attentes sont moindres et les commentaires sexistes fréquents. Souvent, les gens ne réalisent même pas que cela peut être sexiste.



BIRMANIE

Les femmes journalistes font face à des discriminations de la part de leurs sources - des politiciens, des membres du parlement, etc. Elles ne sont pas prises au sérieux, surtout si elles sont jeunes.

Par ailleurs, certaines sont discriminées par leurs chefs ou leurs supérieurs hiérarchiques pour des raisons de "sécurité".

Certaines n'ont pas été autorisées à couvrir des histoires sérieuses pour leur propre "sécurité".

* *

SYRIE

Partout en Syrie, et dans les pays voisins, les femmes journalistes syriennes font face à des commentaires sexistes et sexuels, de la violence, des menaces et des pressions. La plupart du temps, elles ne le dénoncent pas. Ces formes de violences sont accentuées contre les femmes journalistes (...) est accentuée par l'absence de cadre législatif de l'État, qui ne propose pas de régulations claires et détaillées sur cette problématique. S'il n'y a pas de cas d'abus contre les femmes journalistes [enregistrés, ndlr.], ce n'est pas parce que ça n'arrive pas, mais parce qu'ils ne sont pas dénoncés. (...) Surtout si elles n'ont pas de travail officiel.

BANDE DE GAZA

Une forme de "contrôle social" prévaut parce que c'est un petit endroit. Cela ressemble presque à une "communauté villageoise". (...)

Les gens craignent le scandale. Cela a des avantages comme des inconvénients. Les agressions de femmes, y compris de journalistes, sont rares. Mais les femmes ont peur de porter plainte si elles ont été agressées. C'est pourquoi il est très difficile d'obtenir des informations sur l'étendue du fléau.

AMA

CAMBODGE

Lors des conférences de presse publiques, les femmes journalistes reçoivent des réponses malpolies de la part des officiels du gouvernement et du Premier ministre. Elles sont attaquées en ligne par les militants politiques, qui leur envoient des messages de haine.

SRI LANKA

La plupart des cas de harcèlement sexiste et sexuel ne sont pas exposés parce que les victimes ne veulent pas en parler. La majorité d'entre elles souffrent en silence et ont tendance à quitter leur emploi. Il n'y a aucun endroit spécialisé où elles peuvent aller et obtenir justice. Les abus oraux des collègues et des supérieurs sont la forme la plus fréquente de harcèlement. Les femmes sont encouragées à ne pas en faire une affaire.

<u>(6)</u>

ESPAGNE

La plupart des difficultés auxquelles font face les femmes journalistes sont liées aux discriminations : de salaire, de position et de promotion, et des stéréotypes de genre comme le fait qu'il y ait peu de femmes dans l'actualité sportive, des critères de beauté pour celles de la télévision, etc. Les femmes écrivant sur les femmes et le féminisme sont doublement exposées au risque de cyberharcèlement, ce qui inclut presque toujours des insultes sexuelles.



NORVÈGE

Le mouvement #MeToo a mis en lumière les mêmes enjeux que dans les autres démocraties occidentales.
Les femmes reporters sont plus exposées aux sentiments négatifs sur les réseaux sociaux, surtout si elles sont immigrées.

RECOMMANDATIONS RSF

A l'adresse des rédactions

Plus de visibilité et d'égalité

Dans les contenus :

- > Veiller à consacrer une place aux articles et enquêtes sur les droits des femmes, et les violences liées au genre de façon permanente et pas seulement lors des journées internationales ou de grands événements consacrés à ces questions.
- > **Veiller** à ce que les intervenants et les experts invités dans les émissions de débat ou d'information ou cités dans les articles de presse soit à part égale des femmes et des hommes.
- > Veiller à l'élimination des stéréotypes sexuels et sexistes véhiculés à travers le langage utilisé, l'iconographie utilisée, la part des femmes et hommes représentés comme victimes, la part des femmes et hommes identifiés selon le statut familial, etc.¹
- > Encourager la mise en place d'un responsable éditorial en charge des questions de genre (« gender editor ») dans les rédactions pour contribuer à la mise en œuvre des points cités précédemment.

Dans les conditions de travail :

- > Sensibiliser le management comme les membres de la rédaction à ces questions, et mettre en place des dispositifs d'urgence en interne pour assurer un système d'alerte, de soutien et une protection des femmes journalistes victimes de harcèlement ou de tout type de violences sexistes et sexuelles.
- > Veiller à l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée pour ne pas pénaliser les journalistes ayant ou désirant des enfants (existence de dispositifs de flexibilité au travail, accès au congé parental, dispositifs facilitant la garde d'enfants, etc.).
- > **Garantir** l'égalité salariale à tous les échelons, et atteindre la parité dans les fonctions de rédaction et de direction, ainsi que pour les postes à visibilité (éditorialiste, présentation d'émissions, etc.).

Plus de sécurité et de vigilance

Au sein des rédactions :

- > **Développer**, au sein des rédactions, des supports et outils de diffusion destinés à informer sur tous les types de violences sexistes et la façon d'y réagir (cellule d'écoute, ligne téléphonique d'aide aux femmes victimes de violences, affichages, interventions, liste des associations intervenant sur cette thématique, personne référente au sein du média, etc.).
- > Former les salariés occupant des postes d'encadrement pour faciliter la détection et la prise en charge de ces victimes de violences.
- > Faciliter les rencontres et échanges de bonnes pratiques entre les femmes journalistes pour permettre une meilleure entraide face à ces problématiques.

¹ Tel que recommandé par Mme Céline Calvez dans son rapport « La place des femmes dans les médias en temps de crise » (2020).

Face aux risques du terrain:

- Afin que le risque ne soit plus une excuse accommodante pour barrer l'accès au terrain aux femmes journalistes, **inclure** une perspective spécifique aux femmes journalistes dans les informations et formations de sécurité dispensées aux journalistes en partance pour des zones à risques.
- Assurer une communication accrue entre la rédaction et les femmes journalistes en mission pour réduire
 entre autres le risque de violences sexistes ou sexuelles.
- > Mettre à disposition un fichier consultable en interne compilant les dernières informations, retours d'expérience, fiches-pays pratiques, checklists et tutoriels pour bien préparer le départ en zone à risques.
- > **Distribuer ou faciliter** l'obtention par les femmes journalistes de « kits post-agression sexuelle »².

Face aux violences en ligne :

- > Former les journalistes à la question du cyberharcèlement afin de leur permettre d'adopter les bons réflexes et comportements face à ce genre de situations - par exemple, en collaborant avec les services compétents des plateformes sur lesquelles agissent ces trolls ou harceleurs.
- > Mettre en place un dispositif d'urgence en interne en cas de menaces ou d'attaques sexistes en ligne aussi bien s'agissant de la modération des contenus en cause que du soutien à la journaliste concernée, psychologique, juridique, etc.

A l'adresse des femmes journalistes

Au sein des rédactions

- > En cas de menace, d'agression ou de harcèlement, avertir sa hiérarchie ou tout interlocuteur chargé de prévention et/ou porter plainte.
- > Faire des copies d'écran, imprimer, rassembler et conserver toutes les preuves du harcèlement, des insultes, des menaces ou des agressions reçus sur ses messageries personnelles ou professionnelles et sur les réseaux sociaux.

Avant de partir en reportage

- > Se renseigner sur les pratiques culturelles et sociales du pays ainsi que sur la perception des femmes journalistes et la sécurité sur place.
- > Évaluer minutieusement les risques avant de se rendre sur le terrain, et privilégier le travail en équipe pour les zones à risques
- > Transmettre les contacts de personnes sur place (fixeurs, confrères) à des collègues de confiance ou à des responsables dans les rédactions avec lesquelles on collabore.

Contre le cyberharcèlement

- > Adopter quelques règles indispensables de sécurité numérique, disponibles dans notre rapport « Harcèlement en ligne des journalistes : quand les trolls lancent l'assaut », consultable ici (p. 34-35).
- > Confier la gestion de ses réseaux sociaux à une personne de confiance le temps de l'attaque. Celle-ci pourra trier les interventions, effacer les insultes, bloquer et signaler les comptes insultants. En fonction de l'intensité du harcèlement, faire passer ses comptes en mode d'accès privé le temps de l'attaque.

² À titre d'exemple, face aux risques de violences sexuelles, France Médias Monde distribue à ses salariées en mission des « kits post-agression sexuelle » contenant une pilule du lendemain, un antibiotique à spectre large et un traitement de trithérapie d'urgence pour prévenir la propagation du VIH en attendant la prise en charge de la victime dans un hôpital.

Aux États

- > Respecter leurs engagements relatifs à la liberté de la presse, y compris assurer le droit pour les journalistes de travailler sur des sujets liés aux droits des femmes, et pour les femmes de pouvoir exercer leur travail de journaliste en toute sécurité, et ce en conformité avec les standards internationaux.
- Reconnaître que les menaces et autres formes d'abus en ligne à l'encontre des femmes journalistes et acteurs des médias constituent une attaque directe contre la liberté d'expression et la liberté des médias.
- Encourager la création d'un représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies pour la sécurité des journalistes, qui veillerait à ce que les gouvernements respectent leurs obligations en matière d'élimination des violences contre les journalistes, et notamment les femmes journalistes.
- > Veiller à ce qu'il existe une législation adéquate pour répondre efficacement à la violence fondée sur le genre, en particulier à l'encontre des femmes journalistes. La violence contre les journalistes devrait être considérée comme une circonstance aggravante du crime, compte tenu de son impact sur le droit des citoyens à l'information. Une législation adéquate est également nécessaire pour lutter contre le harcèlement en ligne, ainsi que des procédures de recours ou des voies de droit en cas de restrictions abusives à la liberté d'expression en ligne.
- > Veiller à ce que le système pénal soit équipé pour recevoir, traiter et poursuivre les cas de violences sexistes, en particulier contre les femmes journalistes, que ce soit physiquement ou en ligne, afin d'assurer que des enquêtes sont menées systématiquement sur les cas de violences sexistes et de harcèlement en ligne et de poursuivre et condamner leurs auteurs.

- > **Promouvoir** des activités qui favorisent l'égalité femmes-hommes et la diversité de genre dans le domaine des médias, et soutenir les initiatives de renforcement de capacités qui mettent l'accent sur la sécurité des femmes journalistes.
- > Pour les Etats ayant mis en place des aides publiques à la presse, **mettre en place** des incitations positives pour encourager les entreprises médiatiques à s'engager pour le changement, à se doter d'outils de comptage et de mesure de la place des femmes, d'une charte d'engagement en matière d'égalité femmes-hommes dans leurs structures, d'outils de formation pour sensibiliser leurs équipes à la parité et à l'égalité, etc. pour accompagner financièrement les entreprises de médias dans la mise en place et la généralisation de ces outils.
- > Renforcer la responsabilité des plateformes en ligne pour qu'elles garantissent à la fois le droit à la liberté d'expression de leurs utilisateurs et leur sécurité face aux discours de haine et au harcèlement en ligne.
- > Sensibiliser le législateur et les acteurs de la chaîne pénale à la violence en ligne contre les femmes, en particulier les femmes journalistes.
- > **Promouvoir** l'éducation à la sécurité numérique, en mettant l'accent sur la sensibilisation des internautes à l'impact du harcèlement en ligne et aux conséquences juridiques pour les auteurs.
- Créer des comités nationaux pour la sécurité des journalistes qui comprendraient des représentants du ministère public, de la police et des associations de journalistes pour vérifier que toutes les attaques et menaces font l'objet d'une enquête en bonne et due forme, améliorer les procédures si nécessaire; proposer des mesures de protection si nécessaire et mettre en œuvre des actions préventives pour renforcer la sécurité des journalistes.

Aux plateformes

- Développer des campagnes de communication et de sensibilisation du grand public au sujet des violences en ligne ciblant spécifiquement les journalistes, notamment les femmes.
- > Faciliter, pour les victimes de menaces et d'attaques en ligne, en particulier les femmes journalistes, le signalement des violences en mettant en place un point d'alerte d'urgence.
- Collaborer activement avec les autorités judiciaires dans les enquêtes sur la cyberviolence contre les journalistes (signalement des auteurs de violences en ligne, etc.).
- > Lutter contre les campagnes coordonnées de harcèlement et les « usines à trolls », responsables en partie de ces violences en ligne, en augmentant notamment le nombre de modérateurs humains.

Aux annonceurs

- > Refuser de diffuser des publicités sur des sites qui contribuent à véhiculer des préjugés sexistes ou à encourager les violences sexistes.
- > **Développer** des chartes éthiques et des bonnes pratiques en matière de publicité en ligne, en lien avec la société civile, afin de garantir que celle-ci ne contribue pas à financer le harcèlement en ligne.

Ressources utilisées pour établir ces recommandations :

- RSF, contribution au <u>rapport de la Rapporteure spéciale des Nations unies sur la violence contre les femmes, ses</u> causes et ses conséquences (2020)
- RSF, rapport « Harcèlement en ligne des journalistes : quand les trolls lancent l'assaut » (2018)
- RSF, rapport « <u>Droits des femmes : enquêtes interdites</u> » (2018)
- RSF, Guide pratique de sécurité des journalistes, 2^{nde} édition (2017)
- Céline CALVEZ, rapport « La place des femmes dans les médias en temps de crise » (2020)
- Library of Congress, étude comparative « <u>Laws Protecting Journalists from Online Harassment</u> » (2019)
- OSCE, rapport « New Challenges to Freedom of Expression: Countering Online Abuse of Female Journalists » (2016)
- CARVE-FACE, rapport « L'implication des entreprises dans la lutte contre les violences faites aux femmes » (2015)

Secrétaire général : **Christophe Deloire** Rédactrice en chef : **Catherine Monnet** Journaliste / Rédactrice : **Laurène Daycard**

Datajournaliste : Rouguyata Sall Rédactrice photo : Géraldine Lafont Secrétaire de rédaction : Carole Coen Graphiste : Stéphanie Barcelo



REPORTERS SANS FRONTIÈRES œuvre pour la liberté, l'indépendance, et le pluralisme du journalisme partout sur la planète. Dotée d'un statut consultatif à l'ONU et à l'Unesco, l'organisation basée à Paris dispose de 13 bureaux et sections dans le monde et de correspondants dans 130 pays.